



Alerte canicule : une voiture garée au soleil, jusqu'à 20°C de plus que la température extérieure

Paris, le 23 juin 2026 – Alors que l'Île-de-France traverse un nouvel épisode de canicule avec des températures dépassant régulièrement les 35°C, Saemes, acteur majeur du stationnement en Île-de-France, rappelle que les parkings souterrains constituent une solution simple et efficace pour protéger les véhicules des effets de la chaleur.

En quelques dizaines de minutes seulement, la température à l'intérieur d'un véhicule stationné en plein soleil peut dépasser les 60°C.¹ Batteries, pneumatiques, équipements électroniques, selles, casques ou encore accessoires de mobilité sont particulièrement exposés lors des épisodes de chaleur extrême.

Dans ce contexte, les parkings souterrains offrent un environnement naturellement plus tempéré et protégé, permettant de limiter les effets de la chaleur sur les véhicules tout en améliorant le confort des clients.

« Les épisodes de canicule deviennent plus fréquents dans les grandes métropoles. Les parkings souterrains constituent aujourd'hui bien plus qu'un simple lieu de stationnement : ils participent à la protection des véhicules et à l'adaptation des mobilités urbaines aux nouvelles réalités climatiques. » ajoute Carine Saloff-Coste, Directrice Générale de Saemes

La chaleur, un défi pour toutes les mobilités : les recommandations de Saemes

Automobilistes : préserver le véhicule et son confort d'utilisation

Lors des épisodes de canicule, les véhicules stationnés en plein soleil peuvent rapidement atteindre des températures extrêmes. Au-delà de l'inconfort ressenti à l'ouverture des portières, les fortes chaleurs peuvent accélérer le vieillissement de certains matériaux intérieurs, affecter les équipements électroniques embarqués et provoquer une augmentation de la pression des pneumatiques. Pour les véhicules électriques, elles peuvent également influencer temporairement les performances des batteries et les conditions de recharge. Pour limiter ces effets, Saemes recommande de privilégier le stationnement dans des espaces couverts ou souterrains, de vérifier régulièrement la pression des pneus, d'éviter de laisser dans l'habitacle des objets sensibles à la chaleur (ordinateurs, batteries externes, médicaments ou aérosols) et d'aérer le véhicule avant de reprendre la route. Pour les véhicules électriques, la recharge dans des espaces protégés des fortes températures comme les parkings souterrains est également à privilégier.

Motards : protéger les équipements et renforcer la sécurité

Particulièrement exposés au rayonnement solaire, les deux-roues motorisés subissent directement les effets de la chaleur. Selle, poignées, commandes ou casque peuvent atteindre des températures très élevées après plusieurs heures de stationnement en extérieur, tandis que l'exposition répétée aux UV accélère l'usure de certains équipements. Les fortes chaleurs exercent également des contraintes supplémentaires sur les pneumatiques. Afin de préserver à la fois le confort et la sécurité des clients, Saemes recommande de stationner dans des espaces couverts, d'utiliser les zones réservées aux motos ainsi que les consignes à casque présentes dans ses parkings, de surveiller plus régulièrement la pression des pneus et de contrôler les niveaux avant de prendre la route.

¹ [\(PDF\) Temperature Variation In Parked Vehicle During Summer And Its Threats And Prevention](#)

Cyclistes et utilisateurs de vélos électriques : attention aux batteries et aux composants

Les vélos, et plus particulièrement les vélos à assistance électrique, ne sont pas épargnés par les épisodes de chaleur. Une exposition prolongée au soleil peut affecter les batteries, certains composants électroniques, les pneumatiques ou encore les systèmes de freinage. La chaleur constitue également un facteur supplémentaire de fatigue lors des déplacements urbains. Pour préserver leur matériel, les cyclistes ont tout intérêt à privilégier les espaces de stationnement sécurisés et couverts, comme les parcs à vélos Saemes, permettant d'éviter de laisser les batteries en plein soleil pendant plusieurs heures. Un contrôle régulier des pneus et des freins est également recommandé pendant les périodes de fortes chaleurs.

Les parkings souterrains, des espaces fraîcheurs au cœur de la ville

À l'heure où les villes recherchent des solutions d'adaptation face au changement climatique, les infrastructures souterraines jouent un rôle souvent méconnu.

Grâce à leur inertie thermique naturelle, les parkings souterrains conservent des températures plus stables que l'espace public en surface. Ils offrent ainsi aux véhicules un environnement mieux protégé des pics de chaleur tout en garantissant sécurité et confort aux usagers.

Acteur historique du stationnement en Île-de-France, Saemes accompagne depuis plusieurs années l'évolution des mobilités urbaines en développant des services dédiés aux voitures, motos, vélos et véhicules électriques.

Aujourd'hui, Saemes exploite **63 parkings en Île-de-France**, représentant près de **33 500 places**, accueille plus de **2,5 millions de clients par an**, propose plus de **1 400 places vélos sécurisées**, près de **2 300 places dédiées aux deux-roues motorisés** et plus de **1 800 points de recharge pour véhicules électriques**.

À propos de Saemes

Créée en 1979, Saemes est une société d'économie mixte (SEM), acteur majeur du stationnement en Île-de-France accueillant plus de 2,5 millions de clients chaque année grâce aux 63 parkings et 33 500 places exploitées en partenariat avec ses délégants publics et privés. Saemes intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du parking publics et résidentiels : construction et rénovation ; exploitation et commercialisation ; expertise de la voirie et contrôle du stationnement payant ; conseil et études auprès des collectivités, entreprises et hôpitaux. Très impliquée dans l'évolution des mobilités, Saemes se positionne à la pointe du développement des bornes électriques et des services à valeur ajoutée au sein des parcs de stationnement. En 2023, l'entreprise a renouvelé avec succès ses deux certifications Qualité ISO 9001 et ISO 14001 et a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de plus de 60 millions d'euros hors taxes. <https://www.saemes.fr/>

Contact presse : A + Conseils

Christelle ALAMICHEL – christelle@aplusconseils.com – 06 31 09 03 83

Xavier YVON – yvon_xavier@yahoo.fr – 06 88 29 72 37